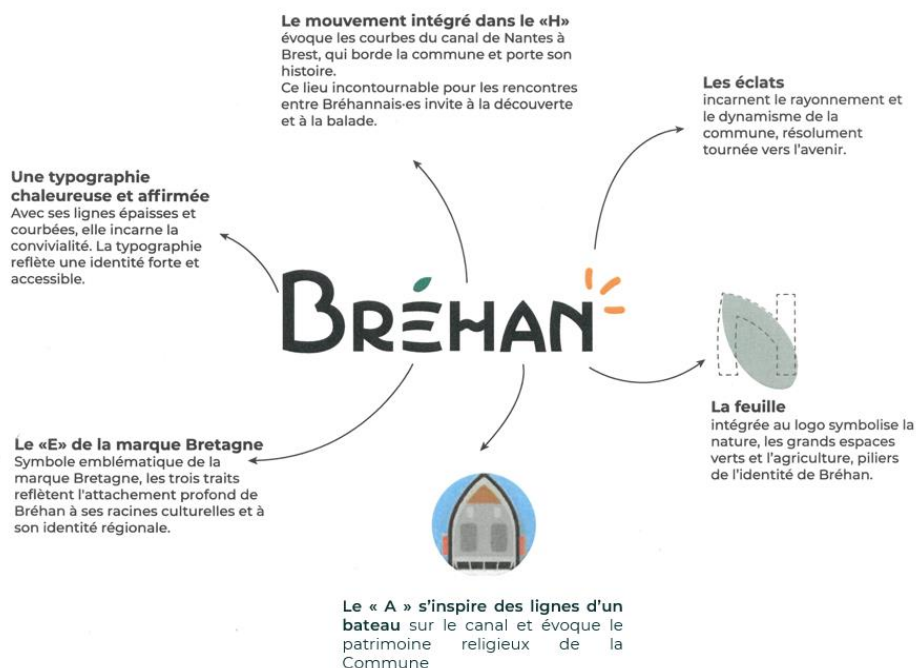


**Mairie** : 02.97.38.81.31  
 Mail : [mairie.brehan@brehan.fr](mailto:mairie.brehan@brehan.fr)  
 Site : [www.brehan.fr](http://www.brehan.fr)  
 Lun.-vend. : 8h30-12h00  
 14h00 -17h00  
 Sam. : 9h00-11h30  
**Portail familles** :  
 brehan.cartepius.fr  
**Permanence de M. Le Maire** :  
 Mardi - mercredi - jeudi :  
 9h. à 12h. sur RDV si possible  
**Agence Postale Communale** :  
 02.97.38.81.31  
 Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.  
 Sam. : 9h00-11h30  
**Médiathèque** : 02.97.28.10.16  
 Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.  
 Sam. : 9h00-12h30  
**Accueil Péri-scolaire** :  
 02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51  
**Restaurant de Noé** :  
 02.97.38.83.58  
**Pontivy Communauté** :  
 02.97.25.01.70  
**STGS** : eau - assainissement :  
 Urgence : 09.69.32.69.33  
**Presse**: La Gazette :06.45.11.10.03  
 Ouest-France : 06.88.79.13.04  
 Le Télégramme : 06.62.48.51.84  
**Déchetteries : Crédin** :  
 Lun. et sam.. : 9h30-12h./14h.-17h  
 Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.  
**Bréhan** : fermeture annuelle :  
 01/12/2024 au 28/02/2025  
 Réouverture le 1<sup>er</sup> mars 2025  
**Médecins** :  
 Jean Thual : 02.97.38.85.18  
 Nicolas Thual : 02.97.38.83.33  
**Psychologue Mme SANSON** :  
 06.19.86.74.59  
**Pharmacie Guillermic** :  
 02.97.38.81.32  
 Pharmacie de garde : 32 37  
**Opticien** : 02.97.38.81.32  
**Infirmiers** : Beurel, Harnois,  
 Jouanno, Le Claire E. & M. :  
 02.97.38.82.90  
 Davenet : 02.97.25.02.21  
**Masseur-kinésithérapeute** :  
 Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98  
**Taxi-ambulance** : 02.97.38.85.33  
**Pompes funèbres**:02.97.38.88.54  
**Vétérinaire** : VET & SPHERE :  
 02.97.51.50.47  
**Pompiers** : 18 - **Samu** : 15  
**Police** : 17  
**Femmes victimes de violences**: 39 19  
**Enfance en danger** : 119  
**Harcèlement scolaire** : 30 20  
**Cyberharcèlement** : 30 18  
**Agri'Écoute** : 09.69.39.29.19

### UNE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE POUR BREHAN



### INFORMATIONS MUNICIPALES :



👉 **Service animation** : Le défilé du carnaval aura lieu le mercredi 5 mars à 14h30, départ de la salle des sports, ouvert à tout public Bréhannais et ceux bénéficiant des activités du service animation (écoles + ALSH), organisé par le service animation et l'IME de Kervihan.

Inscriptions et informations auprès de Maïlee au 06.72.92.66.51 ou [service-animation@brehan.fr](mailto:service-animation@brehan.fr), jusqu'au jeudi 20 février, afin d'organiser le goûter prévu à l'espace Jean Saulnier, salle Pomport.



👉 **Médiathèque** : ▪ Atelier scrabble, jeudi 13 février, de 14h. à 17h.  
 ▪ Soirée jeux, vendredi 28 février, de 20h. à 23h., inscription obligatoire.

👉 **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **janvier, février et mars 2009** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

👉 **Inondations** : ▶ Par arrêté du 6 février 2025, la Commune de Bréhan a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

▶ Les récentes périodes de fortes précipitations nous ont fait constater le manque d'entretien par les propriétaires de plusieurs entrées de champs et maisons (buses), empêchant les évacuations d'eau et entraînant de nombreuses interventions. Merci de faire le nécessaire.

👉 **Déjections canines - Nouveau rappel** : Les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux, tout particulièrement dans les lieux fréquentés par le public (anciennes lagunes, terrains de sport, aires de jeux...). Ces déchets sont à déposer dans le bac à ordures ménagères. Il est rappelé que les contrevenants sont passibles d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à 135€ (art. R634-2 du Code Pénal).

👉 **Qui doit demander l'enlèvement d'un animal mort à l'équarrissage ?**

Le propriétaire de l'animal, s'il est connu.

S'il est inconnu où s'il s'agit d'un animal mort : ▪ Sur un terrain privé : le propriétaire du terrain.

▪ Sur un espace public communal ou une voie publique communale : les services de la commune.

▪ En bordure d'une route départementale : les services en charge des routes du Conseil Départemental.



## VIE ASSOCIATIVE :

↳ **Amicale Bréhannaise** : Prochain repas galette : Vendredi 21 février.

Mardi 25 février : Goûter précédé de jeux de belote et d'un loto.

↳ **Caozerie Galo : Le Fossâyou (sueut)** : "-Nouna monsieur le reucteur, nouna...pour mai, il ét trop fraï, son naü de cravate ét à païne chaï." "-Tant pire ! arenjez vous ! la bourjouèze de Job Le Bllanc veut q'i va à cète pllance. Peulo ét li là depés cinc anèies, i peut bé lésser sa pllance à un aotr." Le vieu s'en ala en grougnant. Ça li fezaet pàs pllézi, mès i devaet seudr lés ords. Le vaïla à piocher la terre. La fôsse fut bétôt déqhéssée aos troiz carts. "Core une piochèie, se dit le fossâyou, é je serae rendu à la châsse." i la douna de si bon qheür q'i hacha la bouéte, ça li étracha à la figure. i n'araet ventié pàs daü cougner si fort. "-Maocion ! Més, Dieu seut bèi qe je voulaes pàs fère de ma ao paovr Peulo ! Méme, je va fère de façon à le jainer le mouins possibl." **A seudr...**

**Manièure de dire** : Tant qe tant = Beaucoup.



## ESPÉRANCE :

↳ **Basket** : Un grand **MERCI** à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la soirée dansante galettes/crêpes de samedi dernier, moment convivial si important pour le club !



↳ **Foot** : La fin justifie l'émoi, hein.

Dimanche dernier nous a offert son lot de héros de tous les instants, ou plutôt, des tous derniers instants. Le foot se joue en 90 minutes et quelques. Ces quelques minutes supplémentaires, un supplément d'âme, justement, sont celles qui ont souri aux bréhannais.

Débutons avec la D qui ramène un précieux point du nul de son déplacement à Radenac grâce à Axel Klinsbocckel. 1-1.

Bien mal embarqués à domicile face à St-Jean Villenard, les joueurs de C semblaient, eux, se diriger vers la 1<sup>ère</sup> défaite de la saison à l'entame du temps additionnel. Mais un cadeau apporté par Maxime Danet à la toute dernière minute viendra ravir le coach Michard. La C reste seule en tête et invaincue ! 1-1.

Même scénario dantesque pour la B. Face à Moustoir Ac, qui n'est pas un lapin de 3 semaines en D1, rien n'était gagné d'avance. Justement, nous sommes toujours à 0-0 alors que nous entamons la 5<sup>ème</sup> et dernière minute du temps additionnel...L'arbitre a déjà le sifflet à la bouche. Le sort semble scellé...Et boum ! Germain Jégo propulse le cuir au fond des filets ! Fin du match ! Quel scénario et quelle victoire ! La B reste en embuscade.

Enfin, il ne fallait pas arriver tard pour voir Guerrier mettre les verts en tête face à Pluméliau en A. Imité par Gicquel quelques minutes plus tard, on pense s'acheminer vers une fin de match tranquille. Mais non, Pluméliau revient et le doute s'installe. Finalement, c'est Théo Le Toquin qui viendra nous libérer dans les toutes dernières minutes ! Ouf ! Victoire 3-1.

Dimanche, retour au Vivier pour nos équipes, enfin presque !

Par contrainte de calendrier, notre équipe A se trouve alignée face à 2 équipes ce dimanche ! Décision pas vraiment approuvée de notre côté. Alors, tant qu'on n'a pas mis en place le clonage, ce sera notre B qui se chargera de suppléer.

Notre équipe B sera donc en déplacement à Kervignac, pensionnaire de R2 (!), pour les 8<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe Chaton à 15h, à la place de notre équipe fanion. La marche est TRÈS haute mais notre réserve a du talent ! L'exploit est possible !

La A recevra Baud B au Vivier à 15h30 dans un match décalé de championnat. L'occasion de reprendre la 3<sup>ème</sup> voire la 2<sup>nde</sup> place !

En préambule, réception de St Allouestre B pour notre D alors que Pleugriffet B viendra au Vivier se mesurer à notre -invaincue- équipe C à 13h30. Gros programme donc !

A dimanche, au Vivier ! Vive l'Espérance, vive les amis de l'Espérance !

## VIE SCOLAIRE :



↳ **École Notre Dame - Inscriptions à l'école Notre Dame** :

Votre enfant est né en 2022 ou 2023, ou vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement, n'hésitez pas à nous contacter au : 02.97.38.88.26 ou par mail à l'adresse suivante : [eco56.nd.brehan@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.nd.brehan@enseignement-catholique.bzh).

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

A noter dans votre agenda : nos portes ouvertes auront lieu le vendredi 28 mars de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également visiter notre page Facebook : Ecole Notre Dame Bréhan et notre blog : [www.ndbrehan.fr](http://www.ndbrehan.fr) . Au plaisir de vous rencontrer, à très bientôt.



➤ A vendre : poulailler + volière, 250€, donne 2 poules pondeuses – Etagère cuisine en métal vert, 45€ - Boules bretonnes + étui, 85€. Tel. 02.56.62.57.02.

➤ A vendre vélo femme - Tel. 06.75.29.91.94.